



Bienvenue dans la campagne gersoise

Mieux se connaître pour mieux vivre ensemble



Vous avez choisi de vivre dans le Gers, un département rural, à la fois calme et vivant, pétri de traditions et dynamique.

Pour vous permettre de profiter au mieux de votre nouvelle vie, et dans un esprit d'accueil et d'ouverture, les agriculteurs gersois souhaitent vous présenter cet espace rural et ses richesses que vous apprendrez à connaître.

Dans votre environnement, vous souhaitez disposer :

- d'un cadre de vie agréable et préservé,
- de relations sociales, de voisins avec qui échanger,
- de services et équipements de proximité ainsi que d'activités associatives et de loisirs.

L'activité agricole est la meilleure garantie pour répondre à ces besoins.

- L'alternance des cultures au fil des saisons, la présence d'animaux d'élevage, les lacs collinaires forment des paysages variés et vivants.
- Vos voisins agriculteurs sont très présents et très impliqués dans ce territoire. Comme vous, ils souhaitent entretenir les meilleures relations possibles avec leur entourage.
- Le maintien d'une activité dynamique et d'emplois locaux permet aux commerces et aux services publics de se maintenir dans l'ensemble du tissu rural.

Vous trouverez dans ce document quelques préconisations pour profiter au mieux de votre nouvel environnement et pour favoriser l'accueil par vos voisins agriculteurs. De plus, vous y découvrirez des informations sur l'agriculture gersoise.

Avant même d'y avoir mis les pieds, étrangement, vous connaissiez déjà un peu le Gers.

En vous souhaitant une installation et une intégration réussies, contribuons ensemble à transmettre cette tradition d'accueil.

*Bienvençuts !!!**

* Bienvenue en langue d'Oc



La mairie de votre commune est là pour vous aider dans vos démarches. Elle peut aussi vous informer sur la vie associative, les événements qui rythment les saisons. Ce contact est ainsi un moyen pour tout nouvel arrivant de rentrer de plain-pied dans le cœur de sa commune.

Pour toute information complémentaire,
contactez
la Chambre d'Agriculture du Gers
au 05 62 61 77 77



Bienvenue dans la campagne gersoise !



**CHARTRE
DU NOUVEL
ARRIVANT**



L'Agriculture dans le Gers :

des agriculteurs impliqués, attachés à leur territoire



Une activité économique de premier plan

Plus de 10 000 emplois, soit près de 15% de la population active géroise sont liés à l'activité agricole. À ce chiffre, il faut ajouter les emplois directement liés à l'agriculture (agroalimentaire, concessionnaires de matériel agricole...) et les emplois induits dans les services.

L'agriculture géroise demeure un secteur économique essentiel avec un chiffre d'affaire annuel supérieur à 800 millions d'euros.

De plus, elle valorise 75% des surfaces et a façonné les paysages que nous connaissons aujourd'hui.

Le mariage de la tradition et du modernisme

Face à la relative pauvreté des sols et aux difficultés d'exploiter liées au relief, les agriculteurs gérois ont toujours joué la carte de la diversité, de la tradition et de la qualité.

Ainsi, le Gers a su développer de nombreux produits sous signes officiels de qualité : le poulet fermier ou le veau sous la mère en Label Rouge, les Appellations d'Origine Contrôlée Armagnac ou Floc de Gascogne, l'Identification Géographique Protégée « Ail blanc de Lomagne » ou Foie Gras du Gers ne sont que quelques exemples. En grandes cultures également, les efforts en terme de qualité sont permanents. En témoigne notamment le développement de la filière pain du terroir gérois.

Cette richesse des savoir-faire et des produits explique la grande diversité des types d'exploitation agricole. Il n'y a pas de modèle unique de la ferme géroise : c'est le céréalier dans les coteaux du Gers, l'éleveur de bovins Blonde d'Aquitaine dans l'Astarac, le producteur d'ail, de melon et de semences potagères en Lomagne, le viticulteur en Armagnac, l'éleveur laitier en Rivière Basse ou encore le gaver-conserveur en Ténarèze,...

Des agriculteurs passionnés et soucieux de préserver un mode de vie

En moyenne, une entreprise agricole mobilise un capital de plus de 150 000 € pour une rentabilité inférieure à celle des autres secteurs économiques.

Pourtant, les agriculteurs choisissent ce métier avec passion. Leurs motivations sont liées à la qualité de leurs produits, aux liens qu'ils entretiennent avec leur territoire, les paysages et l'environnement.

Le métier d'agriculteur est lié au « vivant » et demande de multiples compétences. Cela explique aussi certaines contraintes. Par exemple : l'obligation de moissonner en un temps limité pour garantir la qualité du blé, l'astreinte quotidienne pour le soin des animaux, le suivi continu des parcelles de vigne pour les préserver des attaques de nuisibles ou de maladies...

La charte du bien vivre en milieu rural

Pour vivre en parfaite harmonie, agriculteurs et nouveaux arrivants peuvent s'engager à respecter quelques règles simples. Elles vous permettront de profiter pleinement de la douceur de vivre du Gers, de préserver l'environnement et de découvrir l'esprit bon vivant et accueillant des agriculteurs gérois.

LES AGRICULTEURS S'ENGAGENT

Pour mieux vivre ensemble :

- J'informe mes voisins des gênes occasionnées par des travaux ponctuels (circulation d'engins encombrants, terre sur la route, bruit nocturne dû à un chantier tardif, odeur d'épandage...). Je suis ouvert au dialogue pour expliquer le bien-fondé de ces pratiques.

- J'entretiens les abords de ma ferme.
- Je prends en compte l'intégration paysagère des bâtiments de mon exploitation (plantation de haies, bardage en bois...).
- J'accepte l'usage partagé des chemins publics.
- Je reste courtois avec les autres usagers.
- Je gère les ressources rares ou limitées (eau, énergie...).

D'un point de vue légal :

- Les compléments nutritionnels de type engrais sont indispensables pour produire des aliments selon des normes sanitaires précises. Grâce à une bonne connaissance des besoins des cultures et à des apports raisonnés, j'évite leur diffusion dans l'environnement.

- Lorsque je circule avec mon matériel agricole, je respecte les règles notamment en terme de signalisation.

- Je participe aux opérations de collecte sélective et de recyclage des déchets (bidons vides, produits phytosanitaires non utilisés, compostage...).

LES NOUVEAUX ARRIVANTS S'ENGAGENT

Pour mieux vivre ensemble :

- J'établis le dialogue avec mes voisins et les autres usagers du territoire en apprenant à les connaître et à les respecter. Lorsque les pratiques de mes voisins me dérangent, je les interroge sur leur nécessité et je suis prêt à les découvrir.

- Je n'hésite pas à poser des questions à mes voisins pour comprendre mon environnement.
- J'entretiens mon jardin et les abords de ma propriété pour éviter la prolifération de nuisibles et limiter le risque incendie.
- J'accepte l'usage partagé des chemins publics.
- Je gère les ressources rares ou limitées (eau, énergie...).

D'un point de vue légal :

- Je respecte les règles de construction.
- Je n'allume pas de feux de broussailles en dehors des dates autorisées.
- Je respecte la propriété privée : lorsque des panneaux interdisent l'accès à des parcelles ou des chemins, je me conforme à ces instructions.
- Je ne pratique pas la cueillette illicite (fleurs de tournesol, épis de maïs...).

Toutes les obligations réglementaires se trouvent à la DDAF* ou à la préfecture du département.

Les agriculteurs intègrent le plus harmonieusement possible les bâtiments de leurs exploitations dans l'environnement.

Connaître les contraintes du métier d'agriculteur, s'intéresser à son environnement, c'est déjà faire un pas vers une intégration réussie.

Les ressources naturelles telles que l'eau se font rares, il est donc normal de les économiser.

L'agriculture géroise, tournée vers la qualité, est moderne et dynamique.

Les routes doivent pouvoir être utilisées par tous en parfaite harmonie.

Quand le lien est établi et que chacun est respectueux de l'autre, la convivialité est au rendez-vous !